



UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI



Projet SANpreneurs : Incubation d'entreprises sensibles à la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Premier appel à candidatures pour la sélection et l'accompagnement (formation, coaching et financement) de 25 entreprises développant des produits agroalimentaires à forte valeur nutritionnelle

Référence : N° ~~106~~ 2025/UAC/VR-CIIP/CSE/SA

Date de publication de l'appel : 17 février 2025

Date limite de candidature : 16 mars 2025 à 23 heures 59 minutes à l'adresse <https://kloo.me/uac-SANpreneur>

Contexte et justification

L'approvisionnement en nourriture est principalement assuré par les PME à travers le monde et particulièrement en Afrique. GAIN (2019) a rapporté que 70% des aliments nutritifs tels que les fruits, les légumes, les produits laitiers et les protéines d'origine animale sont produits, transformés et vendus par des PME en Afrique. Compte tenu de leurs activités, les PME contribuent de manière significative à la disponibilité et à l'accessibilité des aliments sur le marché. Le développement des PME est inévitablement un levier pour assurer la sécurité alimentaire (sanitaire et nutritionnelle). Il est donc important de travailler à lever les contraintes spécifiques qu'elles rencontrent dans leurs efforts pour rendre disponibles et accessibles des aliments sains et nutritifs. GAIN (The Global Alliance for Improved Nutrition) entend contribuer à cette résolution à travers le projet NIS (Nutrition Impact at Scale) qui vise à accroître l'accès à des aliments sains et nutritifs, en particulier pour les consommateurs à faible revenu, grâce à des interventions nécessaires auprès des PME agroalimentaires.

Pour répondre à cette problématique, l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), en partenariat avec GAIN met en œuvre le projet SANpreneurs (les entreprises ambassadrices de la sécurité alimentaire et nutritionnelle). A travers le projet SANpreneurs, l'UAC entend mettre en œuvre, en collaboration avec GAIN, une intervention au profit des micros et petites entreprises créées par les diplômés de l'UAC évoluant dans des chaînes de valeur nutritives spécifiques telles que les aliments à base d'arachide et/ou de soja, les produits alimentaires à base de baobab, les légumes et fruits séchés prêts à l'emploi

(mangue, ananas, noix de cajou), et les aliments à base de poisson. De façon précise, les entreprises des diplômés de l'UAC qui évoluent dans ces chaînes de valeur seront dotées de connaissances avancées, de compétences techniques et de moyens pour renforcer leurs capacités à produire des aliments sains et nutritifs et accessibles.

Objectifs de l'accompagnement

L'accompagnement du projet SANpreneurs vise à renforcer les connaissances et les moyens des entreprises agroalimentaires pour la production d'aliments sains et nutritifs, et l'accès au marché. De façon spécifique, il s'agira de :

1. Former les entreprises sur les bonnes pratiques de production et de sécurité alimentaire (sanitaire et nutritionnelle) en entreprise agroalimentaire

Les entreprises agroalimentaires doivent avoir une compréhension approfondie des exigences du secteur comprenant les bonnes pratiques de production, les bonnes pratiques d'hygiène, les normes de qualité, le packaging des produits, la conservation des produits, etc. pour offrir durablement des produits sains et nutritifs pour le marché. Les micros et petites entreprises agroalimentaires détiennent parfois des connaissances superficielles ou limitées sur ces normes, ce qui ne leur permet pas de proposer des produits de qualité irréprochable, tant sur le plan des attributs intrinsèques, que ceux extrinsèques. Le projet SANpreneurs mobilisera des experts de chacun de ces domaines du développement de produits agroalimentaires qui animeront des formations alliant théorie et pratique aux micros et petites entreprises agroalimentaires pour qu'elles soient à jour vis-à-vis des standards techniques qu'exige la profession de l'entrepreneur agroalimentaire, comptant pour la sécurité alimentaire des produits.

2. Offrir un coaching d'affaires aux entreprises pour rendre leurs modèles économiques et leurs plans d'affaires favorables à la sécurité alimentaire et l'accessibilité des produits aux plus vulnérables

Les modèles économiques et les plans d'affaires des entreprises agroalimentaires sont susceptibles d'influencer leurs capacités à produire des aliments sains et nutritifs, si l'esprit de garantir la sécurité alimentaire des produits à développer n'est pas placé au cœur des réflexions. A tous les niveaux de développement de ces deux ressources stratégiques pour le fonctionnement de l'entreprise, l'entrepreneur doit donc confirmer que les choix stratégiques faits garantissent une production sensible à la sécurité alimentaire des produits. Par ailleurs, les produits agroalimentaires développés par les

micros et petites entreprises, surtout lorsqu'ils sont sains et nutritifs, devraient être surtout accessibles aux couches économiquement défavorisées qui sont les plus victimes de l'insécurité alimentaire, ce qui n'est visiblement pas le cas. En considérant ce paramètre, les entreprises agroalimentaires doivent repenser leurs modèles économiques et leurs plans d'affaires pour d'une part accroître leur impact social, et d'autre part développer leur marché et leur potentiel économique.

3. Soutenir l'amélioration de la production des entreprises par leur accès à la plateforme technologique du pôle entrepreneurial de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi pour l'utilisation du plateau technique et la rencontre d'experts

L'un des freins des micros et petites entreprises agroalimentaires à la production d'aliments sains et nutritifs est la confrontation à des verrous techniques dans le cadre de leurs productions. Les verrous techniques en lien avec les paquets technologiques sont une préoccupation du projet SANpreneurs. A cet effet, le projet facilitera l'accès des entreprises à la plateforme technologique du pôle entrepreneurial de la FSA pour améliorer leurs paquets technologiques, et y faire de la présérie.

4. Mettre à disposition un financement pour soutenir la levée de verrous techniques pour la production d'aliments sains et nutritifs par les entreprises

Il requiert des fonds pour lever les verrous techniques que les micros et petites entreprises agroalimentaires peuvent rencontrer dans leur volonté à produire des aliments sains et nutritifs (recherche-développement pour identifier de nouvelles solutions aux entreprises ; renforcement du plateau technique des entreprises, etc.). Le projet SANpreneurs mettra à disposition une subvention non remboursable pour la levée de ces verrous techniques afin que les micros et petites entreprises soient en capacités de mettre en application les connaissances et les compétences acquises pour une production d'aliments sains et nutritifs.

Critères d'éligibilité

- Être une micro/petite entreprise portée ou co-portée par au moins un.e diplômé.e de l'UAC ;
- Être une micro, petite ou moyenne entreprise légalement enregistrée et active dans le secteur agroalimentaire au Bénin depuis au moins deux ans ;
- Être installé dans les départements de l'Atlantique, du Littoral et/ou de l'Ouémé ;
- Développer des produits agroalimentaires dans les chaînes de valeur suivantes :
 - o Aliments à base d'arachide et/ou de soja

- Produits alimentaires à base de baobab
- Légumes et fruits séchés prêts à l'emploi (mangue, ananas, noix de cajou)
- Aliments à base de poisson
- Être membre/S'engager à intégrer le réseau SUN Business soutenu par The Global Alliance for Improved Nutrition (suivre ce lien pour [en savoir plus](#)).

NB : Tous les critères de sélection sont obligatoires.

Evaluation et sélection

Une procédure rigoureuse de sélection sera mise en œuvre et va consister à :

- La présélection des entreprises sur la base des critères d'éligibilité et de l'évaluation approfondie des candidatures par un jury de sélection ;
- La sélection finale à la suite d'une visite d'audit des entreprises.

Dossier de candidature

Pour postuler, veuillez remplir le formulaire de candidature disponible ici : [Formulaire de Candidature](#).

NB : Le formulaire comprend :

- Les informations générales sur l'entreprise et son responsable
- Une description des produits de l'entreprise
- La présentation du modèle économique de l'entreprise
- Une pré-collecte des besoins de l'entreprise pour développer durablement des produits sains et nutritifs

Fait à Abomey-Calavi, le... 17 Janvier 2025

La Vice-Recteure en charge de la Coopération
et de l'Insertion Professionnelle



Professeure Nelly Carine KELOME